version 1 mai 2025

Pour postuler au projet Cop Agora, les valeurs de/du postulant.e doivent être en adéquation consciente et totale avec la charte Cop Agora.

En préambule : à ce jour, Afin de respecter l'intergénérationnalité du projet, les personnes avec jeune(s) enfant(s) seront privilégiées.

Ce protocole a pour but d'être inclusif malgré les limites imposées par le nombre de foyers. Le groupe des futur.es habitant.es désire évoluer dans une philosophie commune et solidaire, et il est important que postulant.es et membres déjà impliqué.es prennent le temps de se connaître. Voilà comment ce protocole doit être compris.

Les étapes pour intégrer le projet Cop Agora

1/ Vous postulez

- soit sur recommandation de l'un.e des membres du groupe Cop Agora ;
- soit en cochant la case dédiée sur le bulletin d'adhésion (en téléchargement sur le site ou lors des portes ouvertes).

2/ Vous êtes mis en relation avec un membre du groupe, votre « référent »

Ce référent se proposera de suivre particulièrement votre candidature pour les COP AGORA. Il pourra vous accompagner dans votre démarche, s'assurera que vous puissiez prendre connaissance de la charte, des statuts, du protocole d'intégration et tout document général vous aidant à comprendre notre projet. Il répondra à vos questions, écoutera vos souhaits et motivations.

Le référent suivra votre avancée dans le protocole d'intégration ETAPE APRES ETAPE et en informera le groupe au fur et à mesure.

3/ Présentation au groupe

Vous serez convié.e à assister en tant que simple observateur-trice à l'une de nos réunions de travail, à l'issue de laquelle vous aurez l'occasion de vous présenter plus amplement. Ensuite, une délibération "à chaud" s'ensuivra, sans votre présence.

Le groupe se laisse encore un temps de réflexion pour poursuivre ou pas le protocole lors de la prochaine réunion , La décision , prise au consensus, vous sera ensuite communiquée par mail ou téléphone

4/ Vous participez à 3 rencontres*

L'objectif de cette période de réflexion est de vous permettre de confirmer ou infirmer votre souhait et d'apprendre à nous connaître plus profondément.

Les membres des COP AGORA auront aussi la démarche de se présenter lors de tours de table, pour vous permettre d'appréhender la diversité des parcours qui anime notre projet.

Suite aux trois rencontres, vous aurez donc à confirmer ou infirmer par mail votre désir de poursuivre l'aventure. Si votre réponse est positive, le groupe délibère de votre candidature à son tour. Sa décision vous sera communiquée rapidement par mail.

*** Rencontre** : tout évènement commun au groupe, réunion, portes ouvertes, etc., permettant de vous mettre en lien avec les Cop Agora

5/ Décision finale

Si cette dernière est positive,

- après signature et acceptation consciente de la charte et des statuts vous (répondez aux critère évoqué en préambule)
- vous intégrez aussitôt le groupe.
- dans le cas contraire, vous êtes automatiquement inscrit.e sur liste d'attente.
- L'ordre d'attente se base sur l'âge de la ou du postulant.e en premier lieu, puis sur sa date d'inscription sur la liste. Vous ne participerez donc pas aux réunions, mais resterez prioritaires et recevrez la gazette Cop Agora chaque trimestre.

Et pourquoi pas un Cop Agora bis ?

Pour toutes les personnes qui ne souhaitent pas attendre dans l'incertitude, nous vous proposons de vous accompagner dans la création d'un projet similaire. Des réunions peuvent être envisagées pour vous aiguiller dans vos démarches. Bien sûr, nous parrainons uniquement des projets qui respectent à minima la charte des Cop Agora.

Saintes le 1er mai 2025 - contact@lescopagora.